

Chères citoyennes, chers citoyens,

Fidèle à mon engagement d'assurer une plus grande transparence de l'administration municipale, j'ai le plaisir de vous présenter les faits saillants pour l'exercice financier 2022.

Ce rapport est diffusé sur le territoire de la municipalité, conformément aux modalités déterminées par le conseil.

RAPPORT FINANCIER

Les états financiers de la Ville pour l'exercice 2022 nous indiquent que les revenus de fonctionnement ont été de 18 938 593 \$. Les différentes charges pour l'ensemble des services de la Ville, incluant les frais financiers et l'amortissement des immobilisations, s'élèvent à 14 222 718 \$.

En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, remboursement de la dette, affectations, etc.), les états financiers présentent un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 5 653 194 \$.

Revenus de fonctionnement	18 938 593 \$
Charges de fonctionnement	14 222 718 \$
Conciliation à des fins fiscales	937 319 \$

Les principaux éléments qui ont généré cet excédent sont notamment :

- Les droits de mutation immobilière beaucoup plus élevés que prévus ;
- Une gestion rigoureuse et efficace des opérations.

La dette à long terme est passée de 17 351 600 \$ au 31 décembre 2021 à 17 342 700 \$ au 31 décembre 2022, soit une diminution de 8 900 \$.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

La firme de vérificateur externe BCGO s.e.n.c.r.l. a effectué l'audit des états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022 de la Ville de Coteau-du-Lac selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada.

À la suite de son mandat, un rapport de l'auditeur indépendant a été émis avec l'opinion suivante : « À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Coteau-du-Lac au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public ».

MOT DE LA FIN

Le rapport financier et le rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice financier 2022 ont été déposés à la séance ordinaire du conseil du 11 juillet 2023, sont ensuite transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) et sont déposés sur le site Internet de la Ville au www.coteau-du-lac.com sous le menu « La Ville », sous l'onglet « Finance ».

Andrée Brosseau, mairesse